



Le 03 août 2026

Transition écologique et Coopération interterritoriale dans les Outre-Mer : l'ACCD'OM et l'AFL lancent un appel à contribution

Alors que les collectivités d'Outre-Mer font face à une accélération des impacts climatiques et à de fortes contraintes d'ingénierie et de financement, l'ACCD'OM et l'AFL, la banque des collectivités locales, adaptent l'étude AFL-INET sur la coopération interterritoriale aux réalités ultramarines : mobilisez-vous avant le 31 août 2026 !

Repenser l'action publique locale à l'échelle des défis climatiques

Les collectivités territoriales réalisent plus de 70 % de l'investissement public en France. Face au défi climatique, elles doivent accélérer massivement leurs investissements d'adaptation tout en maintenant leurs équilibres budgétaires.

Publiée en avril 2026 par l'AFL, la banque des collectivités locales, et l'INET (**Institut National des Études Territoriales**), l'étude « *Faire face aux enjeux climatiques : la coopération interterritoriale comme moteur de l'investissement local* » démontre que la coopération entre collectivités est une clé stratégique pour surmonter ce défi. En mutualisant les compétences, les ressources financières et l'ingénierie technique, les territoires dépassent les frontières administratives pour agir à la bonne échelle, préserver leurs ressources et renforcer leur capacité d'action.

Une déclinaison dédiée aux territoires ultramarins

Parce que les territoires d'Outre-Mer font aussi face à des vulnérabilités climatiques exacerbées et possèdent des cadres institutionnels et géographiques uniques, l'AFL et l'ACCD'OM unissent leurs forces.

En collaboration étroite, elles réalisent une déclinaison ultramarine de cette étude. L'objectif est de mettre en exergue les dynamiques propres à ces territoires, de valoriser les initiatives locales existantes et d'identifier les freins et leviers spécifiques (ingénierie, contraintes juridiques, financements, insularité).

Appel à la mobilisation : contribuez à l'état des lieux ultramarins

Afin que cette étude restitue fidèlement la réalité du terrain et soutienne un plaidoyer efficace en faveur des Outre-Mer, la participation directe des collectivités locales est indispensable. Le questionnaire aborde des thématiques clés :

- La perception des défis écologiques majeurs propres à chaque territoire ultramarin.
- L'état des lieux des coopérations engagées (gestion de l'eau, transition énergétique, agriculture et alimentation durable, gestion des déchets, aménagement durable).

- L'analyse des freins et des facteurs de réussite (interconnaissance, ingénierie technique, sécurisation juridique et besoins de financements).
- Le partage de bonnes pratiques et de retours d'expérience inspirants pour l'ensemble des réseaux d'Outre-Mer.

Informations pratiques et calendrier

Les collectivités ultramarines désireuses de participer à cette dynamique collective sont invitées à répondre au questionnaire en ligne avant la date limite fixée au **31 août 2026**.

Lien vers le questionnaire en ligne : <https://tally.so/r/Pd4d9P>

Lien vers l'étude nationale socle (avril 2026) : <https://www.agence-france-locale.fr/expertise/face-aux-enjeux-climatiques-la-cooperation-interterritoriale-simpose-comme-un-levier-majeur-de-linvestissement-local/>

Contacts :

- ACCD'OM : Laetitia Malet — laetitia.malet@france-accdom.org / contact@france-accdom.org
- AFL : Lou Lamure-Guigard — lou.lamure-guigard@afl-banque.fr

A propos de l'ACCD'OM

L'ACCD'OM (Association des Communes et Collectivités d'Outre-Mer) rassemble les collectivités ultramarines à travers les océans Atlantique, Indien et Pacifique. Véritable force collective, elle sert de porte-voix aux élus locaux pour la défense des intérêts spécifiques des territoires ultramarins et à la valorisation des actions et richesses locales. Son réseau de plus de 130 adhérents s'impose aujourd'hui comme un acteur de référence et une interface stratégique entre les territoires et les instances nationales.

Plus d'informations : <https://france-accdom.org/>

A propos de l'AFL, la banque des collectivités locales

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

Seule banque française détenue à 100% par les collectivités locales, l'AFL dispose d'un modèle unique et innovant ; celui d'une banque créée par et pour toutes les collectivités. En devenant actionnaires de l'AFL, les collectivités accèdent à un financement rapide et sur mesure pour leurs investissements locaux, tout en s'inscrivant dans une démarche de finance durable et responsable. Pour les collectivités, c'est la liberté d'investir, tout en ayant une gestion maîtrisée de leurs finances. Depuis le début de son activité en 2015, l'AFL a déjà octroyé plus de 12 milliards d'euros, dont 2 milliards en 2025, et compte aujourd'hui 1300 actionnaires.

Plus d'informations : www.afl-banque.fr

Joseph Kaiha
Président de l'ACCD'OM

